



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

hommage à Simone Veil

Question au Gouvernement n° 4

Texte de la question

HOMMAGE À SIMONE VEIL

M. le président. La parole est à Mme Marielle de Sarnez, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Marielle de Sarnez. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, ce matin, dans la cour d'honneur des Invalides, en présence de très nombreux responsables européens, la France a rendu un hommage respectueux, digne, émouvant à Simone Veil. Le Président de la République a annoncé, au nom de tous les Français, qu'elle reposerait désormais au Panthéon, en témoignage de la gratitude de la nation. Notre groupe est reconnaissant au Président de la République de cette décision. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur divers bancs du groupe REM.)*

Ceux d'entre nous qui ont eu la chance de connaître Simone Veil, qui l'ont suivie tout au long de ces années, qui l'ont aimée, l'ont fait bien sûr en raison de sa personnalité, mais aussi en raison de ses combats : combat pour la mémoire ; combat pour l'émancipation des femmes ; combat pour l'Europe. Simone Veil savait la force de l'idéal européen. Et c'est ce message, cet engagement pour une certaine idée de l'Europe que nous devons avoir aujourd'hui à l'esprit.

Dans un monde de plus en plus difficile, de plus en plus dangereux, où les défis à relever sont immenses, nous avons vitalement besoin de retrouver le chemin d'un espoir européen. C'est pourquoi je serais heureuse, monsieur le Premier ministre, que vous indiquiez à la représentation nationale ce que la France entend proposer à ses partenaires européens pour changer ce qui doit l'être, pour améliorer la réalité de ce beau et grand projet, et pour réconcilier enfin le peuple français, tout le peuple français, avec l'idée européenne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur de nombreux bancs du groupe REM.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Madame la présidente du groupe mouvement démocrate et apparentés, je vous remercie de cette question ; je vous remercie, ainsi que M. Jégo, d'avoir évoqué dans cet hémicycle la mémoire et aussi le legs de Simone Veil. J'en parle bien entendu avec émotion, mais aussi avec une certaine forme de prudence : tout d'abord, certains ici présents l'ont beaucoup mieux connue que moi ; ensuite, si je sais la trace considérable qu'elle a laissée dans l'histoire, l'inspiration qu'elle a pu susciter chez de nombreux hommes et femmes de notre époque, je sais aussi que ce qui illumine notre vie, ce qui éclaire nos chemins et ceux qui sont morts méritent des paroles justes. « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder en face », disait le philosophe. Et face à cette disparition, nous devons chérir cette mémoire, sans évidemment faire parler celle qui a disparu.

Son attachement européen était viscéral, profond, répété, assumé. Il me semble qu'il correspondait à la fois à un choix de la raison et à un appel du cœur. Le choix de la raison reposait sur l'évidence que pour garantir la paix et pour favoriser la prospérité, compte tenu de ce que l'Europe avait vécu et de ce que les Européens avaient fait et enduré, il fallait que nous nous relevions ensemble et que tout prendrait un sens si nous avançons dans l'union alors que rien ne serait permis si nous nous séparions à nouveau comme cela avait été le cas depuis plus de mille ans. Et puis il y avait aussi évidemment l'appel du cœur parce que sa conviction européenne s'était forgée dans une épreuve terrible. J'ai entendu ce matin, comme beaucoup d'entre nous, le Président de la République indiquer que les proches de Simone Veil faisaient état de ce qu'elle n'avait jamais eu une parole déplacée, ou même critique, vis-à-vis de l'Allemagne... Il y a beaucoup à apprendre, beaucoup d'enseignements à suivre.

Vous avez donc raison de rappeler la force de son engagement européen. Il est fort aussi dans cette majorité, et pas seulement dans celle-ci d'ailleurs car, vous le savez, madame la présidente, celui-ci dépasse heureusement les frontières partisans de cette Assemblée. Mais nous, nous y sommes incroyablement attachés. Le Président de la République a fait, au cours de sa campagne, du choix européen un choix assumé, que nous avons entendu et suivi ; c'est même probablement une des lignes de force qui unit cette majorité, une des choses qui la rassemble la plus vivement.

Il a donc fait le choix de l'Europe, l'a assumé et a été suivi par les Français lors des élections présidentielle puis législatives, mais il l'a fait sans naïveté, car nul ne peut être naïf à cet égard. Il a placé son engagement européen dans l'idée que l'Europe ne pouvait se développer et prévaloir que si elle ne renonçait pas à l'idée de puissance, et que si elle protégeait. En effet, l'Europe que nous construisons tous ensemble se doit de protéger nos concitoyens. C'est vrai en matière de défense, et nous devons développer tout ce qui permettra, non pas bien entendu d'unifier nos forces de défense, mais de lui permettre globalement de protéger ses intérêts, ses territoires et ses valeurs. Et puis la protection doit aussi intervenir en matière commerciale, sachant que l'absence de naïveté y est indispensable.

Il s'agit également d'une Europe qui protège en matière sociale. À cet égard, le Président de la République a été clair sur l'objectif qu'il se fixe : faire évoluer dans un sens plus protecteur la réglementation, notamment celle applicable aux travailleurs détachés, pour que des situations choquantes, que nous connaissons tous, et qui nuisent à l'idée même de l'Europe, ne puissent prévaloir. Ce sera une discussion avec nos partenaires, et elle ne sera pas simple parce que les pays de l'Union européenne ont, d'une certaine façon légitimement, des positions différentes. Il faudra donc travailler et bien expliquer, exactement dans le sens de ce qu'indique le Président, que ne pas donner le sentiment que nous protégeons les travailleurs, les Français, c'est nuire au très grand dessein qui est le nôtre et qu'il nous faut faire prévaloir. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

Un mot enfin, madame la présidente de Sarnez, pour souligner que le processus de construction européen doit être relancé et approfondi. Le Président de la République l'a dit devant le Parlement réuni en Congrès : il faut, avec au premier chef l'Allemagne et aussi d'autres partenaires européens, nous placer dans une disposition d'esprit qui nous permette de relancer l'Europe. Nous devons assumer ce dessein, nous devons le défendre : c'est notre intérêt, l'intérêt de nos enfants, l'intérêt de l'Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM, sur de nombreux bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marielle de Sarnez](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juillet 2017](#)